

Indices des prix de la construction de routes. Ces indices représentent les prix payés par les administrations provinciales aux termes des contrats accordés pour la construction de routes. Il s'agit d'indices pondérés qui indiquent les conséquences des fluctuations des prix sur le coût de certains programmes de construction de nouvelles routes que représentent les contrats d'environ \$50,000 ou plus accordés par les autorités provinciales. Le tableau 21.24 donne les indices pour la période de 1963 à 1972.

Les prix que représente l'indice correspondent à des unités de travail réalisé, par exemple à une excavation qui a exigé le déplacement d'une verge cube de terre ou à la mise en place d'une tonne de bitume chaud sur une route. Sont également pris en compte les prix de certains matériaux tels que les tuyaux de drainage, qui sont habituellement fournis à l'entrepreneur par le ministère de la Voirie. La publication *Prix et indices des prix* (n° 62-002 au catalogue) de décembre 1967 explique en détail les problèmes que présente l'estimation de l'évolution des prix dans le domaine de la construction routière.

Indices des prix de la construction d'installations électriques. Les indices des prix de la construction d'installations électriques, qui comprennent ceux des réseaux de distribution, des lignes de transport, des postes de transformation et des centrales hydroélectriques, donnent une idée des répercussions des fluctuations des prix sur le coût des matériaux, de la main-d'œuvre et du matériel utilisés dans la construction et l'équipement des services d'électricité. L'indice donne une estimation de ce qu'il en coûterait, en plus ou en moins, pour reprendre le même programme de construction durant une autre période en utilisant les mêmes techniques et en supposant que les taux de bénéfice et de productivité sont analogues.

Le tableau 21.25 donne les indices des prix pour les années 1964-73. Les prix utilisés dans les indices représentent, pour la plupart, les prix de vente déclarés chaque mois par les fabricants de matériaux ou de matériel, compte tenu des variations de la taxe de vente fédérale. Jusqu'en décembre 1964, les données sur les taux de salaire étaient fournies par le ministère du Travail et représentaient les taux horaires minimum payés dans les grandes villes aux ouvriers de la construction employés aux termes de contrats du gouvernement fédéral. En 1965, on a ajouté dans l'indice les taux de salaire de base des syndicats déclarés par les grandes compagnies d'électricité ainsi que par certains entrepreneurs. L'indice comprend également une estimation de l'évolution des taux de salaire dans la construction d'installations électriques exécutée par des entreprises urbaines pour leur propre compte et à forfait.

Indices des prix des machines et du matériel. Le tableau 21.26 donne les indices de base pondérés des prix des machines et du matériel achetés par l'industrie de la construction et l'industrie forestière. Les prix utilisés dans les indices sont, pour la plupart, les prix de vente déclarés chaque mois par les fabricants, bien que dans certains cas on utilise les prix des distributeurs. Les prix des machines et du matériel importés sont inclus dans l'indice; ils sont représentés soit par les indices des prix des marchandises du *United States Bureau of Labor Statistics*, soit par les prix obtenus directement des fabricants étrangers. Tous les prix ont été rectifiés pour tenir compte des droits de douane, des frais de change et de la taxe de vente fédérale.

21.3.4 Indices des prix des facteurs de production dans l'agriculture

Les indices des prix des facteurs de production dans l'agriculture mesurent l'évolution dans le temps des prix des biens et services qui sont des facteurs de production agricole. Les pondérations des indices sont fondées sur l'enquête de 1958 sur les revenus et dépenses des exploitations agricoles. La période de base est 1961=100. Des indices pour 41 séries sont publiés chaque trimestre pour l'Est, l'Ouest et l'ensemble du Canada. Le tableau 21.27 donne les moyennes annuelles de l'indice global entre 1964 et 1973.

21.3.5 Indices des cours des valeurs mobilières

Les indices des cours des valeurs mobilières mesurent l'effet de la fluctuation des prix dans le temps sur la valeur d'un portefeuille de titres de haute qualité par opposition à des titres de spéculation. Le portefeuille représente les titres des sociétés canadiennes cotées aux principales bourses canadiennes. Dans le cas de l'indice des titres miniers, les seules émissions admissibles sont celles qui concernent des mines en exploitation. Les indices présentés au tableau 21.28 expriment les prix courants en pourcentage des prix de 1961.